



Licence professionnelle Agronomie Parcours Eco-conseil en production agricole (Agroécologie)

[Code RNCP30043](#)

Présentation et objectifs

Les métiers de **l'éco conseil** vont représenter un segment de plus en plus stratégique pour une agriculture compétitive. Les futurs conseillers en production agricole au sens large (élevage, grandes cultures, horticulture etc), tout comme les agriculteurs, seront en effet de plus en plus tenus de respecter les réglementations concernant les applications de produits phytosanitaires et pourront ainsi répondre à l'aspiration des consommateurs à consommer des produits sains. Ils seront de ce fait amenés à mettre en place des itinéraires techniques préservant l'environnement et la biodiversité, intégrant la problématique des gaz à effet de serre et conduits à mettre en marché des produits correspondants aux attentes des consommateurs et aux consignes réglementaires.

L'émergence actuelle de ces compétences très opératoires permettra de passer d'une logique environnementale de type idéologique à une logique davantage pragmatique des questions environnementales. Ces « nouveaux conseillers et producteurs » doivent en effet identifier et mettre en œuvre des solutions alternatives aux questions de suppression de produits phytosanitaires, étudier et maîtriser les coûts énergétiques des exploitations agricoles, mettre en œuvre des techniques pour valoriser la biomasse ou encore s'engager à développer les circuits courts.

Compétences visées

Compétences : * Compétences visées - Être capable d'effectuer des diagnostics d'exploitations agricoles aussi bien sur les aspects techniques, énergétiques, environnementaux et économiques. - Être capable d'intervenir et de conseiller les agriculteurs au niveau de leurs pratiques agricoles dans le sens d'une agriculture éco compétitive - Etre capable de produire des denrées alimentaires de qualité et en rendements suffisants tout en préservant l'environnement, la biodiversité et de gérer au mieux la biomasse issue de leurs ateliers de production - Être capable d'intervenir sur des questions environnementales pour le compte de collectivités territoriales sur des projets collectifs en territoires ruraux en concertation avec les acteurs concernés de ce même territoire. * Savoirs et aptitudes - Maîtriser un ensemble de fondamentaux biologiques, agronomiques, pédologiques, écologiques, macro et micro économiques en lien avec la production agricole et la conduite de ses systèmes - Capacités à identifier les grands enjeux agricoles et environnementaux mis dans la perspective de l'exploitation agricole - Maîtriser un ensemble de savoirs et de savoir-faire en lien avec les métiers du diagnostic environnemental et de l'éco conseil à des producteurs agricoles, y compris pour le recueil de données, on encore sur le plan juridique et réglementaire - Capacités scientifiques et techniques pour effectuer différents diagnostics

(Carbone, biodiversité, énergétiques, etc.) sur des exploitations agricoles, notamment grâce à l'utilisation des outils adaptés (diagnostic planète par exemple) - Capacités techniques, relationnelles et de communication pour inciter et accompagner les agriculteurs à produire autrement et à utiliser des techniques se substituant aux emplois d'engrais et de pesticides ou en diminuant l'usage - Capacités scientifiques et techniques dans la mise en place d'itinéraires techniques, de système d'élevage ou de solutions qui vont dans le sens d'une production agricole éco compétitive Pour cela, il faut : - Savoir conduire un projet et le présenter à un groupe d'acteurs - Savoir anticiper et prendre des initiatives face à un problème décelé - Savoir collecter des résultats et informations techniques et économiques - Savoir être autonome mais travailler en réseau - Savoir être adaptable et sociable

Prérequis/Conditions d'admission

- 2e année de licence Sciences, technologies, santé mention Sciences de la Vie parcours SVT
- BTS Agricole : BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE) - Technologies végétales - Horticulture - Production forestière - Gestion et protection de la nature
- DUT / BUT Génie biologique et environnement
- Admissibilité sur dossier et entretien
- Recherche d'une entreprise d'accueil pour l'apprentissage à effectuer dès que possible
- Admission définitive après obtention du contrat d'apprentissage et validation des missions en entreprise.

Programme détaillé

UE Mise à niveau 28h

Bases fondamentales et mise à niveau en termes de prérequis de la formation

UE Réglementation et aspects juridiques 28h - 3 crédits

Réglementation et aspects juridiques



UE Bases théoriques et conceptuelles en Biologie, Ecologie, Agronomie, etc 105h - 9 crédits

Bases théoriques et conceptuelles en biologie, écologie, agronomie

UE Enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux 56h - 3 crédits

Identifier les grands enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux placés dans la perspective de l'exploitation agricole

UE Conduite du changement et conseil 70h - 6 crédits

Conduite du changement et conseil ; mettre en place une logique de conseils adaptée au thème environnemental en agriculture

UE Diagnostic de l'exploitation 71.5h-6 crédits

Diagnostic de l'exploitation agricole ; mettre en œuvre des outils de diagnostic dans la perspective de l'éco-compétitivité

UE Itinéraires techniques, systèmes d'élevage et solutions pour une agriculture éco compétitive 71.5h- 6 crédits

Itinéraires techniques et solutions pour une agriculture éco-compétitive ; suite au diagnostic de l'exploitation, mise en œuvre d'itinéraires techniques adaptés

UE Projet tuteuré 60h - 6 crédits

Apprendre à se positionner en tant qu'acteur d'un projet et savoir communiquer sur des problèmes techniques

UE Stage ou activité en entreprise 21 crédits

Mission en entreprise suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Partenariats:

CFPPA de la Côte Saint-André



Lieux de formation :

Campus Université Grenoble Alpes à Saint-Martin d'Hères
CFPPA à La Côte Saint-André

Rythme et durée de la formation

490 heures
Voir calendrier joint

Coût de la formation

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e. Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise. Pas de reste à charges pour les entreprises du privé avec coût décret de 8600€

Employeur Fonction publique d'Etat : coût de 5600€ (selon la grille forfaitaire par niveaux du ministère, fourchette basse).

Employeur Fonction publique Hospitalière : coût de 4300€ (relatif à 50% du coût décret)

Employeur Fonction publique Territoriale : coût de 7400€ (montant pris en charge à 100% par le CNFPT). La prise en charge financière par le CNFPT sera soumise à un **accord préalable de financement**, délivré à la collectivité, qui devra intervenir avant la signature du contrat de l'apprenti (le numéro de cet accord préalable devra figurer dans la convention de formation).

Si pas d'accord, coût CNFPT appliqué à la Collectivité.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec une adaptation possible du rythme pédagogique et des modalités d'évaluation.

Référent handicap de l'UFR de Chimie Biologie : Sylvie CANAVESIO

sylvie.canavesio@univ-grenoble-alpes.fr

Au sein de l'UGA, [un service](#) dédié existe afin d'aménager les études et d'accompagner dans la vie étudiante.

Référent handicap de l'UGA : Bénédicte GALLIOZ - accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Référent handicap du CFA : Claudia ARAUJO - claudia.araujo@formasup-ida.com

Modalités d'Evaluation

Contrôle continu.
Rapport écrit et soutenance oral

Modalités d'enseignement

Présentiel

Moyens Pédagogiques

L'apprenti est co-responsable et co-constructeur de son apprentissage
Référent pédagogique pour chaque apprenti
Retours d'alternance à chaque retour en période de formation



Contacts

Le Centre de Formation d'Apprentis Formasup Isère Drôme Ardèche assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec l'UGA.

CFA FormaSup Isère Drôme Ardèche - Téléphone : 04 76 84 56 52 - Email : info@formasupida.com

La gestionnaire en charge des contrats d'apprentissage Claudia ARAUJO - claudia.araujo@formasup-ida.com

Site de formation UGA Campus de Saint-Martin d'Hères, Bâtiment C de Biologie, 2231 rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin d'Hères

Service Apprentissage DFCA – UGA, Bâtiment Pierre Mendès France, 151 rue des Universités, 38400 Saint-Martin d'Hères – Téléphone : 04 57 04 11 90 - Email : fc-sts@univ-grenoble-alpes.fr